

Gazette Haut Valromey

Automne
2016

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL



Sommaire

Le mot du maire	p.1
Collecte des ordures	p.2
Tarifs eau/assainissement	
Concessions cimetière	p.3
Urbanisme	
Fibre optique	p.4
Salle des fêtes	
Un hiver sans coupure	
Chats errants	
Nuisances sonores	p.5
Pompiers	
Le club	
Bibliothèque	p.6
Infos pratiques	p.7
Dates à retenir	

Votre mairie est ouverte

Lundi : 13h30 - 18h
Mardi : 12h - 14h
Jeudi : 9h - 12h
Vendredi : 13h30 - 19h
RDV possible en cas
d'urgence en dehors de ces
horaires.

Tél : 04 79 87 72 32
Fax : 04 79 87 73 71
Mail : mairie.hautvalromey
@orange.fr

Pour communiquer vos
infos à la gazette:
info.hautvalromey@orange.fr

www.cc-valromey.fr
cliquer Haut Valromey
colonne de droite

Bonjour à toutes et tous.

Le Préfet de l'Ain a rendu son arrêté (16 Septembre) concernant l'intégration de la Communauté de Communes du Valromey à celle de Communauté de Communes de Bugey Sud. La Communauté de Communes du Valromey étant dissoute, chaque commune devra intégrer individuellement la Communauté de Communes de Bugey Sud. Les réunions de travail pour la mise en place de cette intégration ont débuté.

Les études relatives au plan local d'urbanisme de HAUT VALROMEY vont se dérouler sur une durée de deux ans et demi.

Il s'agit de pressentir l'orientation du territoire de la commune pour les 20 ans à venir.

L'Economie, l'agriculture, le tourisme, l'urbanisme, etc. seront étudiés attentivement avec tous les partenaires concernés, pour parvenir à un PLU adapté à notre territoire.

Les chemins communaux seront petit à petit réhabilités. Les travaux ont déjà débuté sur les 4 communes déléguées.

Le Grand Abergement : chemin des Montbéliardes, les Cotes, ancienne route d'Hotonnes.

Hotonnes : chemin de Rachet, chemin de la Serra.

Le Petit Abergement : chemin des loges, chemin du Content.

Songieu : Chemin de Comboz

L'hiver va bientôt arriver, les employés communaux ainsi que des prestataires seront prêts pour effectuer le déneigement de la commune.

Je vous souhaite un très bon hiver.

Le Maire, Bernard Giraud Guigues.



*Voilà à quoi ressemblera un point d'apport
volontaire*

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Notre commune fait partie du premier secteur à être équipé des conteneurs semi-enterrés sur des nouvelles plateformes dédiées à la collecte des ordures ménagères, des emballages, du papier et du verre. Le nom choisi pour désigner ces emplacements est « TRIMAX ». Il faut savoir que la collecte en porte à porte s'arrêtera quand l'ensemble des 11 communes de notre secteur sera équipé.

Nous vous informerons ultérieurement du planning de mise en service de ce nouveau mode de collecte. Celui-ci sera opérationnel aux alentours du 5 décembre 2016. Réunion publique d'information à ce sujet le mardi 8 Novembre à 18h00 à Hotonnes—salle du Cercle. Renseignements au 04.79.81.01.99 ou www.sivom-bas-bugey.fr. Rappel pour le ramassage des encombrants. Seul ceux qui ne rentrent pas dans le coffre d'une voiture, (volume ou poids), doivent être mis sur la liste. Trop de personnes croient que tout peut être considéré comme encombrant, et le SIVOM est obligé de trier quand le camion passe.

TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Les tarifs étant différents, il convient d'harmoniser ceux-ci. Le Grand Abergement va subir une hausse importante de ses prix, car la commune appliquait des tarifs inférieurs à ceux des autres communes. De plus, ses budgets eau et assainissement n'étaient pas assujettis à la TVA. L'augmentation sera donc progressive sur 2 semestres de facturation. Ces nouveaux tarifs de l'eau et de l'assainissement tiennent compte du seuil minimum demandé par l'administration pour que la collectivité puisse prétendre à des subventions lors de travaux sur ses réseaux.

Les nouveaux tarifs annuels à partir du 1^{er} octobre 2016:

- EAU :

*l'abonnement est à 30 €, sauf pour le Grand Abergement où celui-ci sera à 17 euros en pour la facturation 2016-2017 et plein tarif 30€ sur la facturation 2017-2018. *Location de compteur : 21 €.

*Prix eau au m³ : 1€ auquel s'ajoute la redevance pollution 0,29 € à ce jour.

* TVA 5.5%

- ASSAINISSEMENT :

* l'abonnement est de 35 € sauf pour le Grand Abergement où celui-ci sera à 17,50 euros en pour la facturation 2016-2017 et plein tarif 35€ sur la facturation 2017-2018.

* Prix au m³ : 0.75€ auquel s'ajoute la redevance modernisation: 0.16 € à ce jour

*TVA : 10 %

Les compteurs seront relevés 2 fois par an, en octobre et en avril afin de déceler les fuites éventuelles. Le prix de l'eau aux Plans d'Hotonnes ne varie pas pour l'instant car le réseau n'est pas encore géré par la commune.



CONCESSIONS DE TERRAINS DANS LES CIMETIERES COMMUNAUX

Harmonisation aussi des tarifs des cimetières :

- Concession emplacement 2 mètres par 1 mètre pour 30 ans : 120 euros
- Concession emplacement 2 mètres par 1 mètre pour 15 ans : 50 euros
- Place dans columbarium pour 30 ans : 1000 euros (2-3 urnes en fonction de leur taille)

La différence de prix entre une concession et un emplacement dans le columbarium se justifie par le fait que c'est la commune qui investit dans le columbarium et le revend à prix coûtant. Pas de frais supplémentaire dans ce cas-là.

URBANISME



La réalisation de vos projets nécessite peut-être un certain nombre de démarches administratives. Le plus souvent les dossiers sont : soit incomplets soit mal constitués. De plus, des constructions sans autorisation d'urbanisme sont encore constatées. Nous vous demandons donc de passer en mairie quel que soit votre projet : construction, extension, annexe, travaux de façade, toiture mais aussi mur de clôture, abris de jardin... Cela concerne aussi les changements de destination : grange en habitat ou local professionnel par exemple, tout comme la création de surface et les démolitions. Des documents pratiques, disponibles en mairie, illustrent parfaitement chaque pièce à apporter au dossier. Ce sera du temps gagné et pour votre projet (les aller et retour avec l'administration et le risque de refus) et pour les secrétaires.

Le CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) peut vous aider gratuitement soit en apportant un avis officiel à votre dossier soit en vous aidant à trouver les solutions pour être en conformité avec les textes. Si besoin, un architecte se rendra sur place. Tel. 0474211131 / www.caue01.org

Le Plan Local d'Urbanisme : Ce document d'urbanisme sera effectif sur toute la commune dans 2ans ½ à la place du POS du Grand Abergement, de la carte communale d'Hotonnes et du règlement National d'Urbanisme au Petit Abergement et à Songieu. Le bureau d'étude Verdi travaillera en 4 phases et des réunions publiques seront organisées. La gazette sera un des éléments pour vous informer de la progression de l'étude. La première phase débutera sur l'état des lieux de la commune aussi bien naturel qu'économique et démographique.



FIBRE OPTIQUE

Les travaux ont commencé, mais n'espérez pas encore qu'elle soit demain chez vous. Il reste à faire les travaux dans les villages et le raccordement de chaque maison la désirant.

SALLE DES FETES DU GRAND ABERGEMENT

Les travaux avancent bien et l'aménagement prend forme.



UN HIVER SANS COUPURE ELECTRIQUE

Avez-vous remarqué que les équipes de ERDF ont effectué un large chantier d'élagage sur les lignes électriques maillant notre commune diminuant ainsi les risques de coupure d'électricité due aux chutes d'arbres et branchage sous le poids de la neige ?

PROBLEME CHATS ERRANTS

Devant la prolifération épisodique des chats errants dans certains hameaux, il est rappelé qu'il ne faut pas laisser ceux-ci se reproduire dans des proportions incontrôlables. Les problèmes d'hygiène et de malnutrition de ces animaux engendrent des complications de salubrité publique. Il est donc demandé de contrôler les naissances de la façon que vous jugerez adéquate : garde en milieu fermé, pilule, stérilisation etc... . Comme pour le sujet évoqué plus bas, un peu de sens civique par rapport à ceux qui nous entourent est toujours préférable.



NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tel que tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage, (liste non exhaustive), ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- En semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Ceci est le texte de loi, mais rien ne vaut une bonne entente avec ses voisins et une discussion tolérante entre vous est sûrement toujours préférable.

POMPIERS



A « la journée de sensibilisation aux gestes qui sauvent » avec les pompiers volontaires du centre de secours et d'incendie du Petit Abergement, des personnes de plus en plus nombreuses se rendent compte que le délai d'intervention des secours est relativement important et que tout se joue dès les premières minutes. Il est possible, pour ceux qui le souhaitent, de passer l'attestation « Prévention et Secours Civiques de **niveau 1** en abrégée PSC1 » en 10 séances de 5 à 10 participants au Petit Abergement.

Veuillez-vous faire connaître en mairie qui procèdera à une inscription groupée. Il n'y a pas d'âge limite.

LE CLUB

Une rencontre et un rassemblement hebdomadaire, de personnes ayant du temps libre pour faire une belote, ou jouer à tous autres jeux de société se déroulent au Grand Abergement, salle de la mairie. Ils sont une bonne dizaine actuellement à se retrouver le lundi à partir de 14h. Le club est ouvert à toute personne de la commune ou des alentours désirant passer un après-midi convivial. Le quatre-heures se fait autour de gâteaux apportés par les convives. Il n'y a pas d'âge requis, alors si vous vous ennuyez chez vous, pensez-y!

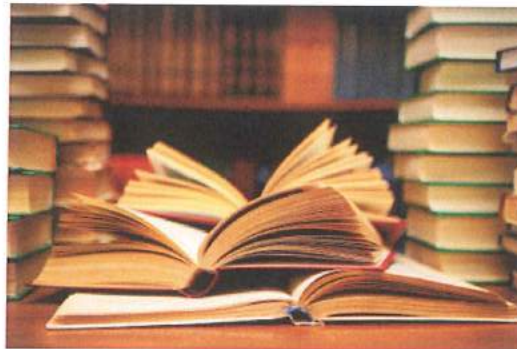


Bibliothèque du Haut Valromey :

Les temps se plaisent à l'accélération des processus de transformation. Les structures se modifient, les contours changent... Le Valromey aussi et dans son sillage, ses bibliothèques de village.

Celle basée à Hotonnes, née en 1986, est toujours bien portante et continue de tracer sa route avec le soutien de donateurs et de bénévoles, tous passionnés de bons et beaux mots...

Tandis que les araignées jubilent dans notre univers de toiles, la bibliothèque se met aussi en réseau. Grâce à l'informatisation installée en 2014, le lien avec la D.L.P. (Direction de la Lecture Publique, aussi connue sous le nom de Bibliothèque Départementale de Prêt) est constant et la gestion des prêts simplifiée.



Le site d'Hotonnes possède naturellement son fonds propre, mais il est possible maintenant de renouveler constamment le stock de livres empruntés par le système des navettes et en allant sur place, à la nouvelle antenne de Belley choisir de nouveaux ouvrages. Nous avons ainsi en permanence environ 900 livres prêtés par la D.L.P. du département de l'Ain.

Notons en outre l'enrichissement du choix par l'achat de nouveaux ouvrages et le prêt de magazines.

Soulignons aussi l'investissement des bénévoles autour de manifestations locales :

- exposition de livres « pop-up » (en trois dimensions) pour les jeunes enfants **lors de la foire d'Hotonnes le 22 octobre prochain.**

- salon du livre à la Maison de Pays de Champagne les 26 et 27 novembre 2016, en collaboration avec l'association « Sans Titre ». Ce projet fait suite à la décision des bénévoles de la bibliothèque de Belmont d'arrêter leur salon du livre.

Ce même esprit de synergie permettra aussi de renforcer les liens avec d'autres associations ou structures à destination des enfants, des jeunes et de nos anciens.

La bibliothèque du Haut Valromey est ouverte à tous, les :

- mardi de 16h à 18h30
- samedi de 10h à 12h

Elle est située dans le bâtiment de l'école, sur la place d'Hotonnes, porte de droite.

Une adhésion annuelle de 10€ est demandée par famille.

Trente ans déjà, et toujours le même but : la mise à disposition d'un éventail élargi et diversifié en matière de littérature, pour tous les goûts et tous les âges, histoire de « jardiner un peu de culture » en notre bonne terre valromeysanne.

Une petite visite n'engage à rien ...



INFOS PRATIQUES

AFFOUAGE 2016-2017 : 35 personnes se sont inscrites. Les lots seront tirés au sort prochainement lors de réunions dans chaque commune déléguée. Les travaux devront être terminés fin juillet 2017.

ADRESSES MAILS : Si vous n'avez encore jamais reçu de mail de notre commune et que vous désirez recevoir des infos utiles de celle-ci, vous pouvez envoyer un mail à : mairie.hautvalromey@orange.fr en demandant votre inscription sur la liste. Les adresses mails que vous nous donnez peuvent être aussi utilisées en cas d'urgence par exemple pour une alerte météo. Les messages que nous pouvons envoyer sont toujours en adresse cachée pour qu'elle reste de l'ordre du privé.

POUR LES FERUS DE SKI : n'oubliez pas de prendre vos forfaits saisons en promotion jusqu'au 15 novembre pour une réduction conséquente, et puis jusqu'aux vacances de Noël pour un tarif moins avantageux, ensuite plein tarif. Deux structures vendent ces forfaits : L'association du Centre Montagnard de Lachat et le GIP.

L'association du Centre Montagnard de Lachat organise deux journées de ventes :

Samedi 12 novembre de 10h00 - 18h00 au Centre Montagnard de Lachat

Dimanche 13 novembre de 10h00 - 12h00 au Four du Petit Abergement

Pour le GIP : commande par tél : 0479875967 ou directement en ligne www.plateauderetord.com

DATES A RETENIR

22 octobre Comice de la Montagne et foire commerciale à Hotonnes, le samedi 22 octobre 2016 toute la journée avec les animations suivantes :

Dans le ring des éleveurs:

- concours départemental de vaches charolaises (présentation des vaches à 10h, concours à 13h30 et remise des prix à 16h30).
- revue d'une douzaine d'étalons de trait à partir de 11h, puis à 15h30, rappel des étalons
- tressage et défilé de juments comtoises: elles ont participé aux concours : départemental, régional et national à Maîche. Vous saurez tout sur la préparation des animaux et les critères des juges.

Sur la foire

- exposition de matériel agricole
- exposition de livres POP-UP des amis de la bibliothèque de Haut Valromey (salle de la mairie)
- traditionnelle vente de boudin
- animations pour petits et grands : Démonstration de chiens de troupeaux, balade à poney, initiation au biathlon, quad électrique, casse-boite





- souffleur de verre...
- artisanat
- vente de produits régionaux.

11 novembre 11h la commémoration aura lieu dans les 4 anciennes communes

13 novembre au Petit Abergement, le Club Sportif Valromey Retord rallumera le four pour 150 pains et sa traditionnelle tartiflette. Vente sur place, réservation auprès des membres du club.

18 nov 18h assemblée générale des Amis de Retord au cercle suivie de la **Grande Histoire des Plantes cultivées** (Ou comment elles sont passées de leur vie sauvage à nos champs et jardins...)

19 novembre soirée choucroute de l'ADMR réservation possible auprès des aides ménagères et membres de l'association

26 novembre repas des anciens à Songieu. **Inscription dans chaque ancienne mairie avant le 4 novembre.** Il y a 213 anciens recensés de plus de 65 ans. Venez nombreux pour évoquer dans une ambiance conviviale les bons souvenirs.

3 décembre marché de Noël avec des producteurs et artisans locaux à la nouvelle salle du Grand Abergement. Une solution de repli sera envisagée si les travaux ne sont pas finis. Inscription auprès de Nathalie LEGER au : 06 70 69 56 05

4 décembre 14h loto Sou des écoles à la salle des fêtes de Songieu

17 décembre le Père Noël rend visite aux enfants, (jusqu'au CM2), de la commune de Haut Valromey, à 16h à la salle du Cercle à Hotonnes.

18 décembre concert avec Révérence. Musiques et chants sacrés au Grand Abergement à 16h30

7 janvier 19h gratinée et belote au Grand Abergement en soirée organisés par le Sou des écoles

14 janvier 10h30 vœux du maire avec inauguration officielle de la salle polyvalente du Grand

15 janvier à la Cuaz (carrefour de la Chapelle de Retord) course de ski de fond organisée par le club de ski du Poizat.

4 et 5 février Retordica : course de chiens de traîneaux à Cuvéry

Prochaine édition courant janvier.

« *Comment vivre sans inconnu devant soi* » Le poème pulvérisé Renée CHAR (1907-1988) Allez, on continue...

Joyeuses fêtes

